



Paris, le 11 mai 2009

COordination des
Fédérations et
Associations de
Culture et de communication

Un nouveau bureau à la tête de la Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)

Composée de 21 fédérations et unions nationales regroupant elles-mêmes près de 30 000 associations dans tous les champs de la culture représentant plus de 1,9 millions d'adhérents (spectacle vivant, patrimoine, cinéma, vidéo, communication, arts plastiques, éducation culturelle et artistique...), la COFAC a élu son nouveau bureau.

Membres de la COFAC

A Coeur Joie

Confédération française
des batteries-fanfars

Confédération des
maisons des jeunes et
de la culture de France

Confédération musicale
de France

Confédération nationale
des radios associatives

Enfance et musique

Fédération des amis
du théâtre populaire

Fédération des
associations de musiques et de
danses traditionnelles

Fédérations des écomusées
et des musées de société

Fédération française
de cinéma et vidéo

Fédération française
des maisons des jeunes
et de la culture

Fédération française
des sociétés d'amis de musées

Fédération nationale des
associations de sauvegarde
des sites et ensembles
monumentaux

Fédération nationale
des centres musicaux ruraux

Fédération nationale
des compagnies de théâtre
amateur et d'animation

Confédération nationale
des foyers ruraux et associations
de développement et d'animation
du milieu rural

Fédération sportive
et culturelle de France

Ligue de l'enseignement

Peuple et Culture

Union des fanfares de France

Territoires et cinéma

Patrick SCHOENSTEIN (FNCTA) est le nouveau président de la COFAC.



Patrick SCHOENSTEIN est président depuis 1992 de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation qui représente 1400 troupes sur l'ensemble du territoire.

Formateur, metteur en scène et militant de la pratique théâtrale amateur, il dirige le Théâtre de la Roële qu'il a fondé en 1975 à Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle) et la revue « Théâtre et Animation ». Cet engagement lui a valu d'être fait Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres, et de recevoir la médaille Beaumarchais, Prix SACD 2009.

Le bureau de la COFAC est constitué de 7 membres dont 3 vice-présidents :

Claire VAPILLON (FFMJC) **vice-présidente aux projets et à l'engagement associatifs** (bénévolat-emploi).

Pierre-Olivier LAULANNE (FAMDT), président sortant, **vice-président chargé des politiques associatives** (financements, évaluation, relations contractuelles...).

Jean-Michel RAINGEARD (FFSAM), **vice président en charge de l'éducation culturelle et artistique**.

Georges LATRIVE (CNRA) : trésorier

Betty WEISS (FSCF) et **Jean-Bernard GINS** (FEMS) sont respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint.

La composition du bureau reflète la pluralité des secteurs culturels (spectacle vivant, patrimoine, communication) et du monde associatif (associations de bénévoles, associations employeuses...)

En poste depuis septembre 2006, **François MOREAUX** est le **coordinateur national de la COFAC**.

La COFAC donne rendez-vous en décembre 2009 à l'occasion de ses 10 ans pour 10 nouvelles propositions construites.



COordination des
Fédérations et
Associations de
Culture et de communication

Membres de la COFAC

A Cœur Joie

*Confédération française
des batteries-fanfars*

*Confédération des
maisons des jeunes et
de la culture de France*

*Confédération musicale
de France*

*Confédération nationale
des radios associatives*

Enfance et musique

*Fédération des amis
du théâtre populaire*

*Fédération des
associations de musiques et de
danses traditionnelles*

*Fédérations des écomusées
et des musées de société*

*Fédération française
de cinéma et vidéo*

*Fédération française
des maisons des jeunes
et de la culture*

*Fédération française
des sociétés d'amis de musées*

*Fédération nationale des
associations de sauvegarde
des sites et ensembles
monumentaux*

*Fédération nationale
des centres musicaux ruraux*

*Fédération nationale
des compagnies de théâtre
amateur et d'animation*

*Confédération nationale
des foyers ruraux et associations
de développement et d'animation
du milieu rural*

*Fédération sportive
et culturelle de France*

Ligue de l'enseignement

Peuple et Culture

Union des fanfares de France

Territoires et cinéma

Annexe 1 : composition du bureau, du conseil d'administration et représentations COFAC.

Composition du bureau élu le 5 mai 2009 :

Président : Patrick SCHOENSTEIN – Président de la Fédération des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (FNCTA)

Vice-présidente chargée des projets et engagement associatifs (bénévolat-emploi-pratiques en amateur) : **Claire VAPILLON** – Vice-présidente de la Fédération Française des MJC (FFMJC)

Vice-président chargé de l'éducation culturelle et artistique : Jean-Michel RAINGEARD – Président de la Fédération Française des Sociétés d'Amis des Musées (FFSAM)

Vice-président chargé des politiques associatives (financement, évaluation, Lof) : **Pierre-Olivier LAULANNE** – Directeur de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT)

Secrétaire générale : Betty WEISS – Directrice de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)

Secrétaire général adjoint : Jean-Bernard GINS – Président d'honneur de la Fédération des Ecomusées et Musées de Société (FEMS)

Trésorier, mission Cofac Régionales : Georges LATRIVE – Coordinateur de la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA)

Composition du Conseil d'Administration élu le 26 mars 2009:

A Cœur Joie, présidée par Jean-Michel PELOTTE, représentée par **François THUILLIER**, administrateur d'A Cœur Joie.

CFBF, présidée par Patrick LEON, représentée par **Patrick LEON** et **Gabriel FERRAND**, vice-président de la CFBF

CMF, présidée par Bernard AURY, représentée par **Philippe RIO**, secrétaire général adjoint de la CMF, suppléé par **Christophe MORIZOT**, trésorier adjoint de la CMF.

CMJCF, présidée par Frédéric PRELLE, représentée par **Pierre CLOUET**, directeur de la CMJCF et par **Nelly LOPEZ** responsable de la commission culture

CNRA, présidée par Hubert ALLOUCHE, représentée par **Georges LATRIVE**, coordinateur.

Enfance en Musique, représentée par **Marc CAILLARD**.

FAMDT, présidée par Dominique MEUNIER, représentée par **Pierre-Olivier LAULANNE**, directeur de la FAMDT.

FATP, présidée par Gérard CARDONNET, représentée par **Gérard CARDONNET** et **Alain LABROUCHE**, secrétaire général de la FATP.

FEMS, présidée par Julie GUIYOT-CORTEVILLE, représentée par **Jean-Bernard GINS**, Président d'honneur de la FEMS.

FFCV, présidée par Philippe SEVESTRE, représentée par **Philippe SEVESTRE**, suppléé par **Marie CIPRIANI** et **Alain GICQUEL**, vice-présidents de la FFCV.

FFMJC, présidée par Philippe BORDIER, représentée par **Claire VAPILLON**, vice-présidente de la FFMJC et **Huguette BONOMI**, responsable du pôle culture de la FFMJC.

FFSAM, présidée et représentée par **Jean-Michel RAINGEARD**, président de la FFSAM.

FNASSEM, présidée par Kléber ROSSILLON, représentée par **Charles BATISTE**, vice-président de la FNASSEM.

Fédération des CMR, présidée par Jean-Louis DAVICINO, représentée par **Sylvie BESSEY**, directrice de la Fédération des CMR.

FNCTA, présidée par Patrick SCHOENSTEIN, représentée par **Patrick SCHOENSTEIN**, suppléé par **Gilles ELZAIM**, délégué général de la FNCTA.



COordination des
Fédérations et
Associations de
Culture et de communication

Membres de la COFAC

A Coeur Joie

*Confédération française
des batteries-fanfars*

*Confédération des
maisons des jeunes et
de la culture de France*

*Confédération musicale
de France*

*Confédération nationale
des radios associatives*

Enfance et musique

*Fédération des amis
du théâtre populaire*

*Fédération des
associations de musiques et de
danses traditionnelles*

*Fédérations des écomusées
et des musées de société*

*Fédération française
de cinéma et vidéo*

*Fédération française
des maisons des jeunes
et de la culture*

*Fédération française
des sociétés d'amis de musées*

*Fédération nationale des
associations de sauvegarde
des sites et ensembles
monumentaux*

*Fédération nationale
des centres musicaux ruraux*

*Fédération nationale
des compagnies de théâtre
amateur et d'animation*

*Confédération nationale
des foyers ruraux et associations
de développement et d'animation
du milieu rural*

*Fédération sportive
et culturelle de France*

Ligue de l'enseignement

Peuple et Culture

Union des fanfares de France

Territoires et cinéma

FNFR, présidée par Jean-Marie BEURTON, représentée par **Jean-Damien TERREAUX**, responsable de la culture à la FNFR.

La **Ligue de l'enseignement**, représentée par **Eric FAVEY**, secrétaire national de la Ligue, **Michel BOURGUIGNON** et **Christine GREMILLON**, chargée des pratiques en amateurs à la Ligue de l'Enseignement.

Union Peuple et Culture, présidée par Alain DESJARDINS, représentée par **Patrick VARIN**, vice-président de Peuple et Culture.

Territoires et Cinéma, présidée et représentée par **Jacques GUENEE**, Président de Territoires et Cinéma, suppléante Céline RECCHIA

UFF, présidée par Désiré DONDEYNE, représentée par **Michel BING**, Président délégué de l'UFF.

Le coordinateur national est François MOREAUX depuis septembre 2006.

Robert BERTHIER est **président d'honneur**.

Représentations et mandats officiels de la COFAC :

Conférence Permanente des Coordination Associatives (CPCA) :

Patrick SCHOENSTEIN, qui pourra être représenté ou suppléé par François MOREAUX.

Conférence Nationale de la Vie Associative (CNVA) :

Jean-Michel RAINGEARD

Centre National d'Appui et de Ressources Culture – Culture (CNAR-Culture)

Claire VAPILLON – François MOREAUX

Conseil de développement de la vie associative (CDVA)

Alain MANAC'H

Participation aux groupes de travail de la CPCA :

- Engagement associatif : Claire VAPILLON – François MOREAUX
- Financement, économie sociale et relations contractuelles : Jean-Bernard GINS – François MOREAUX
- Europe : Nelly LOPEZ, Sylvie BESSEY, François MOREAUX
- Territoires : Georges LATRIVE – François MOREAUX
- Communication : François MOREAUX





COordination des
Fédérations et
Associations de
Culture et de communication

Membres de la COFAC

A Coeur Joie

*Confédération française
des batteries-fanfares*

*Confédération des
maisons des jeunes et
de la culture de France*

*Confédération musicale
de France*

*Confédération nationale
des radios associatives*

Enfance et musique

*Fédération des amis
du théâtre populaire*

*Fédération des
associations de musiques et de
danses traditionnelles*

*Fédérations des écomusées
et des musées de société*

*Fédération française
de cinéma et vidéo*

*Fédération française
des maisons des jeunes
et de la culture*

*Fédération française
des sociétés d'amis de musées*

*Fédération nationale des
associations de sauvegarde
des sites et ensembles
monumentaux*

*Fédération nationale
des centres musicaux ruraux*

*Fédération nationale
des compagnies de théâtre
amateur et d'animation*

*Confédération nationale
des foyers ruraux et associations
de développement et d'animation
du milieu rural*

*Fédération sportive
et culturelle de France*

Ligue de l'enseignement

Peuple et Culture

Union des fanfares de France

Territoires et cinéma

Annexe 2 : Rapport moral AG 2009

par Pierre-Olivier LAULANNE, président de la COFAC de 2006 à 2009.

Quel contraste et quelle indécence entre la culture d'égoïsme de ces entreprises, parfois fameuses, en limite de banqueroute ou en voie de faillite et qui, envers et contre tout, prévoient de rémunérer actionnaires et dirigeants, même en situation patente d'échec.

Et les associations, les associations culturelles en particulier, qui mobilisent bénévolement au quotidien leurs ressources au profit de l'intérêt général, pour construire du vivre ensemble. L'année 2008 avait commencé de façon tonitruante avec des annonces du "Résident de la république" sur la politique de civilisation, pour se terminer dans des postures churchilliennes censées conjurer une crise économique, financière, sociale d'une rare violence. Comme l'on sait que les réponses à cette crise ne pourront pas être que financières et économiques, nous avons, nous, les acteurs du monde associatif encore plus de raisons de faire entendre nos voix et nos propositions pour une société de culture et de solidarité. Edgar Morin, le vrai père de cette réflexion sur la politique de civilisation, la caractérisait de la façon suivante :

- solidariser (contre l'atomisation et la compartimentation)
- ressourcer (contre l'anonymisation)
- convivialiser (contre la dégradation de la qualité de vie)
- moraliser (contre l'irresponsabilité et l'égoïsme)

Nous pouvons être fiers à la COFAC, de porter la parole d'un mouvement citoyen organisé. Comme le chantait de façon équivoque Bashung : "ma petite entreprise ne connaît pas la crise". Les associations ne connaissent pas la crise, même si certaines tombent. Elles ne peuvent pas connaître la crise car ce sont des formes d'organisation particulièrement souples, économes. Et en même temps des formes d'organisations collectives qui permettent l'expression, me semble-t-il, du besoin fondamental de tout être humain : être en relation avec les autres, participer à l'évolution de la société dans laquelle nous vivons, sans que cet engagement soit obligatoirement inscrit dans un champ marchand, lucratif.

Mais pour nous faire entendre, il nous faut développer des argumentaires, trouver des porte-voix, être implacables sur les plans intellectuel et politique. Les chantiers lancés ces dernières années sont à poursuivre : il nous faut évaluer les politiques publiques de la culture et voir la place qu'y prennent les associations, fournir les chiffres et les faits associatifs de l'éducation artistique et culturelle, donner sa légitimité aux pratiques en amateur, mettre en réseau les acteurs en veillant nous-mêmes à nous inscrire dans des réseaux plus large au niveau national et au niveau européen, voire pour certaines de nos organisations au niveau mondial.

Je suis fier d'avoir assumé la présidence de la COFAC ces 3 dernières années. Cela a été passionnant. Et si je pense avoir contribué - avec votre aide à tous et je vous en remercie sincèrement - à structurer, développer notre outil, je voulais aussi vous dire que j'y ai appris beaucoup de choses, sur la politique, la société.

Et c'est bien là une des fonctions des associations.

Merci

Pierre-Olivier LAULANNE.
Président de la COFAC